



Montreuil, le 25 juin 2012

Communiqué du Syndicat national des agents des Douanes CGT

Suite aux événements survenus à l'aéroport Roissy Charles de Gaulle et à la mise en cause de plusieurs agents des douanes, le syndicat national des douanes CGT a été sollicité à de nombreuses reprises par les médias pour apporter des informations et des commentaires.

Nous ne donnons pas suite à ces demandes car nous ne disposons d'aucune information privilégiée sur les faits que nous découvrons au fur et à mesure de leur dévoilement dans la presse. Par ailleurs, notre liberté d'expression à titre syndical ne nous permet pas pour autant de divulguer des détails sur l'organisation des contrôles douaniers.

Le seul commentaire que nous pouvons faire est de rappeler que l'énorme majorité des agents des douanes remplissent tous les jours leurs missions avec sérieux, probité et intégrité.

En aucun cas l'ensemble de la communauté douanière ne doit faire l'objet d'une stigmatisation alors qu'à de multiples reprises elle a pu prouver son professionnalisme, son savoir faire et sa réactivité.

Les Ministres de tutelle de la Douane, MM. Moscovici et Cahuzac, et le Directeur général des Douanes, M. Fournel, ont tenu à le rappeler dans des communiqués et à réaffirmer leur confiance dans cette administration et ses agents. Nous leur en donnons acte. Le communiqué du Directeur général ajoutant que 27 révocations d'agents ont été prononcées depuis 2004, nous précisons qu'aucun de ces cas n'approchait la gravité des faits évoqués ici. D'autre part, les syndicats douaniers en général, et le nôtre en particulier, hésitent rarement à voter pour de telles sanctions en commission de discipline dès lors que la probité est en jeu.

Le bureau national du SNAD CGT